

Greffé  
du Tribunal de Commerce de  
Reims  
Palais de Justice - BP 35  
51052 REIMS CEDEX

**CERTIFICAT**  
**DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sté A 2A ALTERNATIVE ASCENSEURS  
10 rue des Létis  
51430 BEZANNES

Dépôt effectué par :

Sté A 2A ALTERNATIVE ASCENSEURS  
10 rue des Létis  
51430 BEZANNES

Numéro RCS : Reims B 481 657 542

&lt;31827/2005B00208&gt;

Pièces déposées le 05/05/2009

Numéro : 2901922

Procès-verbal d'Assemblée du 15/04/2009  
- Changement de Commissaire aux comptes titulaire

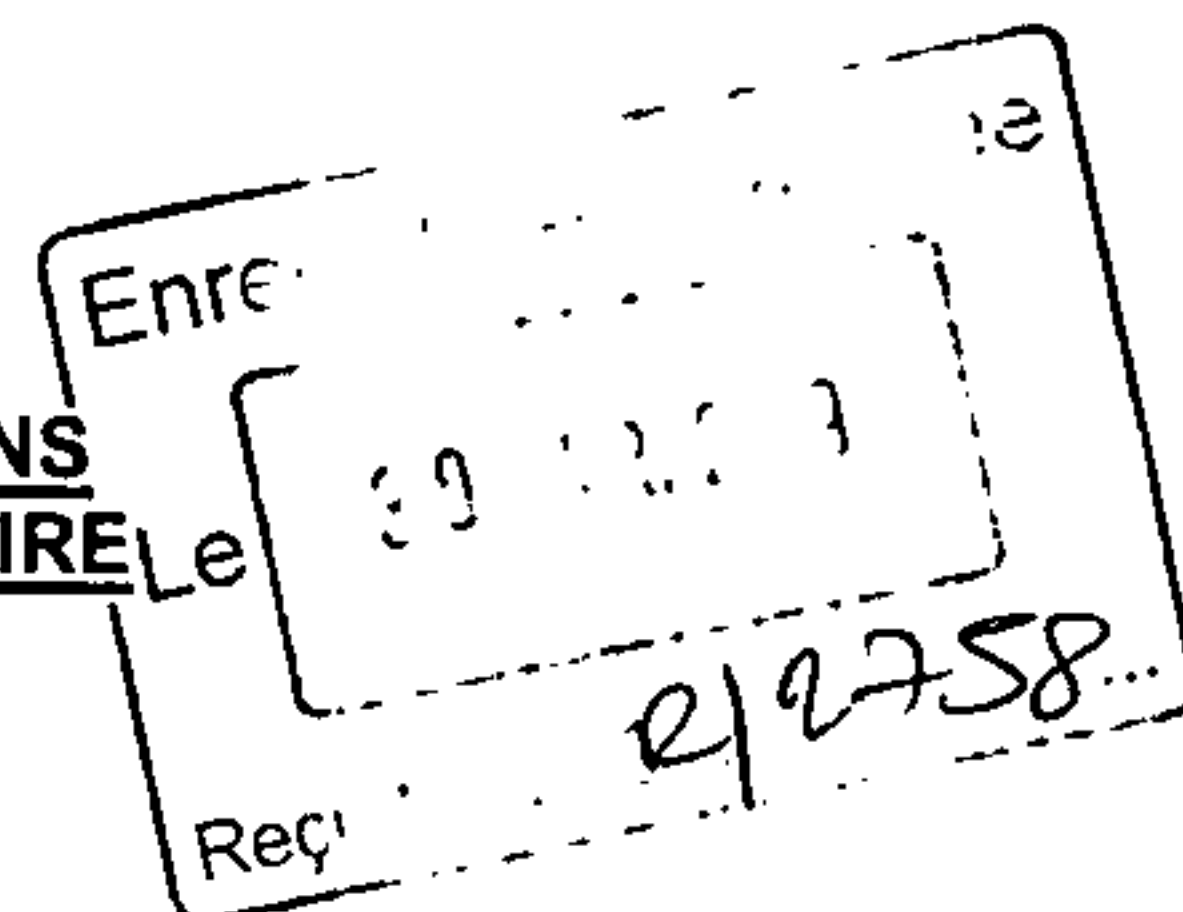
tarif fixé par décret 2007.812 du 10.05.2007 - 8 taux de base  
Détail sur note de frais et honoraires annexée

Le Greffier,



**A 2A ALTERNATIVE ASCENSEURS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 140 000 euros**  
**Siège social : 10, rue des Létis**  
**51430 BEZANNES**  
**481 657 542 RCS REIMS**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15 AVRIL 2009**



L'an deux mille neuf,  
le quinze avril, à 19 heures,

Les actionnaires de la société **A 2A ALTERNATIVE ASCENSEURS**, société par actions simplifiée au capital de 140 000 euros divisé en 14 000 actions de 10 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 10, rue des Létis, 51430 BEZANNES, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal QUENARDEL, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Guy DIOUY, Directeur Général, assure la fonction de secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 14 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Monsieur Didier LOSA, démissionnaire :

- Monsieur Patrice FRANC, 7, rue Clément Ader, 51100 REIMS,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

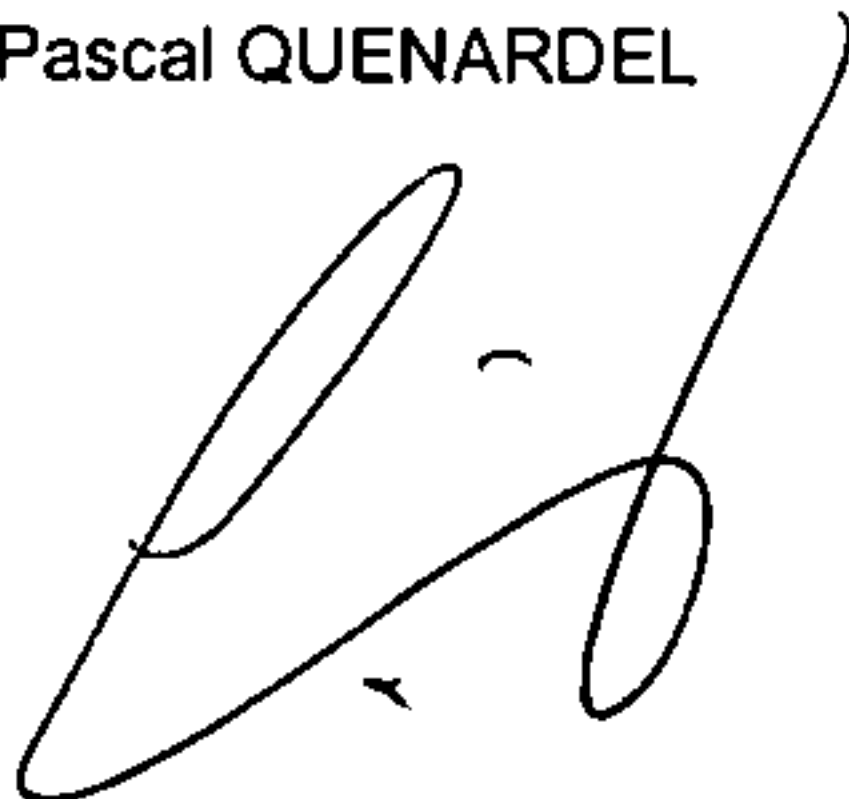
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pascal QUENARDEL

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke and a final upward stroke.

Guy DIOUY

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.